

Ensemble

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTÉ



Dix ans d'agglo, dix ans de travaux, et ça continue...

DOSSIER > 8

► VIVRE L'AGGLO

- Le portail internet de la médiathèque **12**
- IUFM : sur-vivant ! **14**

► DÉCOUVRIR L'AGGLO

- Entretien avec T. Asseloos, entraîneur adjoint de l'équipe de France des moins de 20 ans **19**





ÉDITO par Pierre-André Périssol

Maire de Moulins, Président de Moulins Communauté

Moulins Communauté fête ses dix ans.

Depuis le début de cette aventure commune, que de chemin parcouru.

Des réalisations majeures se sont matérialisées, dans un souci de développement cohérent et maîtrisé. L'action de notre collectivité a été dès le départ de définir un projet s'inscrivant dans une ambitieuse politique de développement et d'aménagement au service de nos administrés, en tout point du territoire.

Le dossier de ce numéro vous permettra de vous rendre compte des réalisations que l'agglomération a déjà accomplies, et de celles qui sont à venir. Et en dix ans, que de chemin parcouru : dans ses domaines de compétence, notre agglomération a rendu possibles plusieurs grands projets : du centre aquatique l'Ovive au stade d'athlétisme en passant par le multiservice de Bresnay ou tous les travaux d'assainissement.

Les travaux engagés par Moulins Communauté ont modifié la physionomie de notre territoire. En vous apportant toujours plus de services.

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle décennie qui verra la réalisation de plusieurs grands projets, soit dont nous sommes les artisans, soit que nous soutenons fortement.

L'évolution dynamique de notre agglomération va se poursuivre avec d'autres très grandes réalisations à venir : la médiathèque



“L'intercommunalité sur notre territoire n'est pas un vain mot. C'est du concret et une mise en commun des forces vives de chacune des 26 communes membres pour imaginer demain.”

communautaire, LOGIPARC 03, le retail park à Avermes ou la salle multisports d'Yzeure.

En parcourant les pages de ce magazine, vous constaterez que Moulins Communauté bâtit pour vous, et que l'optimisme est de rigueur !

Ensemble, construisons demain ! ■

Bien cordialement S. Périssol

ENSEMBLE // LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTÉ

Magazine trimestriel de la Communauté d'agglomération de Moulins, Service Communication, 8 place Maréchal de Lattre de Tassigny – BP 1625 – 03016 Moulins Cedex ■ Tél. : 04 70 48 54 41 / Fax : 04 70 48 54 47 / Email : l.boissier@agglo-moulins.fr ■ Site Internet : www.agglo-moulins.fr.

Directrice de la publication : Sylvie Tardif ■ Rédacteur en chef : Nicolas Bonnet ■ Rédaction : Loïc Boissier ■ Conception graphique, mise en pages : Scoop Communication ■ Impression : Fabrègue Imprimeur (Saint-Yrieix-la-Perche) ■ Photographies : Loïc Boissier ■ Distribution : Média-post (Avermes) ■ Dépôt légal à parution - ISSN 2103-7477, distribution toutes boîtes aux lettres ■ Tirage : 32 000 exemplaires *Papier issu de forêts écologiquement gérées.*



Pages 4 à 5

MON AGGLO

- L'Agenda 21 à l'honneur à Foirexpo p.4
- Présentation de l'association Sologne Bocage Bourbonnais p.5

CHIFFRE CLE

20 millions

C'EST EN EUROS ce que Moulins Communauté a investi dans le secteur Assainissement depuis dix ans. Cela comprend aussi bien les travaux réseaux que la réalisation des stations d'épuration. Et ceci sur l'ensemble de l'agglomération. Il n'y a pas une seule commune qui n'ait pas profité de cet investissement.



Pages 8 à 11

DOSSIER

- Présentation de 4 grandes réalisations initiées par Moulins Communauté p.9
- Les grands travaux dans l'avenir p.10

8

Dix ans de travaux, dix ans d'agglo : et ça continue...

Cette année, Moulins Communauté fête ses 10 ans. Sur cette période, Moulins Communauté a construit des équipements que vous utilisez régulièrement.



Pages 6 à 7

ENTREPRENDRE DANS L'AGGLO

- Présentation du SOSAC p.6
- KP1 : sous le béton armé, la précision p.7

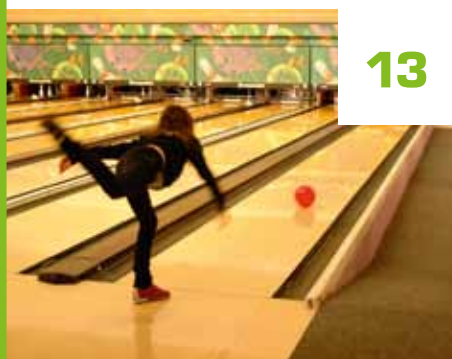


6

Pages 12 à 15

VIVRE L'AGGLO

- Nouveau portail internet de la médiathèque p.12
- Découvrez la natation synchronisée à l'Ovive p.13
- Passeport Jeunes : nouvelle activité avec le karting p.13
- L'IUFM : sur-vivant ! p.14
- Plan de Déplacement Urbain : vous faire la vi(II)e plus facile p.15



13

Pages 16 à 19

DÉCOUVRIR

19



- Les rencontres musicales : « Les Solistes de demain » p.16
- Nouvelle exposition : le CNCS vous invite à la Comédie-Française p.17
- Salon des plantes à Souvigny p.17
- L'Office du tourisme récompensé par le label Qualité Tourisme p.18
- 63^{es} Rencontres du cinéma amateur p.18
- Portrait : Thierry Asseloos, entraîneur adjoint de l'équipe de France des moins de 20 ans, interrogé par la génération 98 p.19

Pages 20 à 24

L'AGGLO PRATIQUE

- Tribunes politiques p.20
- Adresses utiles et retour en images p.21
- Agenda des manifestations p.22

22





Un stand sur son 31 pour l'Agenda 21 !

Du 4 au 13 février 2011, au sein de cette belle vitrine qu'est la Foire-Exposition de Moulins, Moulins Communauté a consacré son stand à son Agenda 21 communautaire.



De jeunes visiteurs avec M. Périssol, le président de Moulins Communauté, pour l'inauguration du stand le 3 février dernier.

Pour l'occasion, Moulins Communauté avait décidé d'offrir aux visiteurs de la foire un stand très coloré.

Comme l'apprentissage de l'éco-citoyenneté doit se faire dès le plus jeune âge, **une zone de jeu leur était spécialement dédiée.** Une zone qui mêlait aspect ludique et aspect pédagogique, puisque les enfants pouvaient colorier des dessins leur rappelant des **éco-gestes** : éteindre les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes, utiliser un emballage réutilisable pour mon goûter... ■

Le développement durable comme mode de vie...

Nous avons pu aussi constater que la thématique du développement durable n'était pas une simple mode mais pour certaines familles un vrai mode de vie...

Sylvain et Sandra Vrignaud et leur petit Aubin habitent Neuvy. Sylvain travaille à Clermont-Ferrand et doit donc prendre le train tous les jours. « Nous n'avons qu'une voiture dans notre foyer. Mon mari prend son vélo tous les jours pour se rendre à la gare de Moulins et prendre son train. Nous avons aussi baissé notre utilisation de produits ménagers, notamment par l'utilisation d'une boule de lavage en céramique qui permet de diminuer la dose de produit de lavage. Ou encore en fabriquant nous-mêmes certains produits avec des huiles essentielles ou du vinaigre.

Nous utilisons également des couches lavables et appliquons le tri sélectif. Comme nous avons la chance d'avoir un jardin, nous fabriquons aussi notre propre compost. » La famille Vrignaud va même jusqu'à récu-



pérer l'eau pluviale pour ses besoins en arrosage. Ils ont constaté que ces petits gestes quotidiens leur économisaient de l'argent. Car si les éco-gestes peuvent être un peu chronophages, ils ne dévorent pas vos économies ; au contraire, ils vous en font faire ! ■

■ Changement de facturation Eau-Assainissement

Attention ! Depuis janvier, les factures concernant la redevance assainissement seront établies par Moulins Communauté. Celles-ci vous seront désormais adressées en fin d'année 2011. Les communes continueront d'établir les factures concernant la consommation d'eau et l'abonnement du compteur.

Cette modification n'entraîne aucune augmentation tarifaire !

■ Histoire d'eau...

Geste éco-citoyen dans la salle de bains



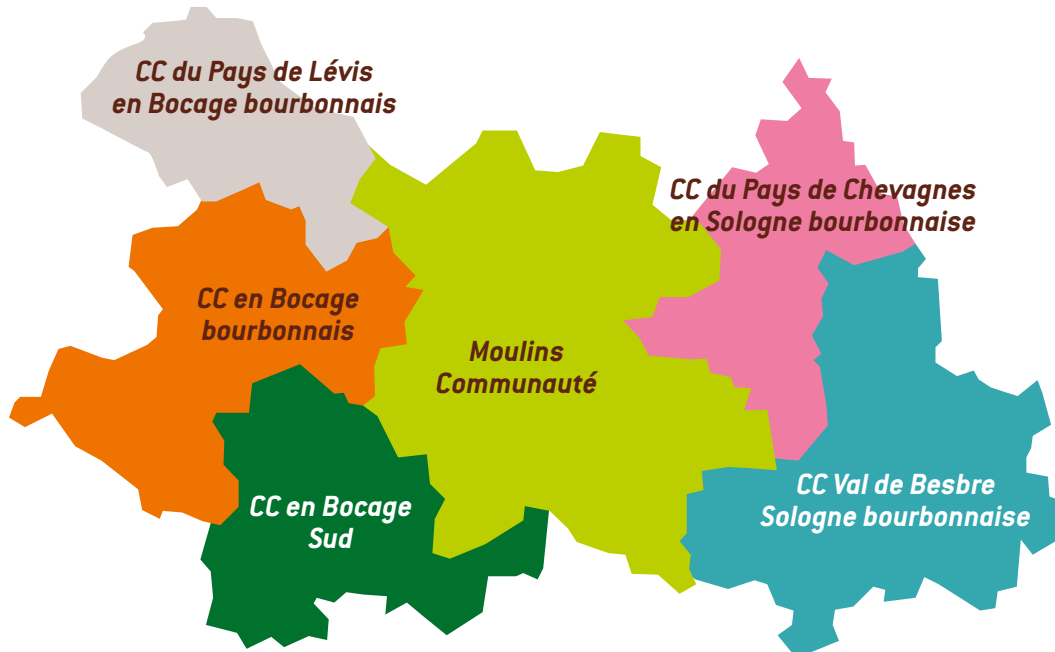
Je m'engage à...

Utiliser une brique ou une bouteille d'eau lestée par exemple à insérer dans le réservoir des toilettes. Ceci permettra de réduire le volume de remplissage. Je peux aussi installer des chasses d'eau à débit plus économique. Pendant les brossages des dents et les rasages, je n'hésite pas à utiliser un verre à dent ou à remplir un peu le lavabo pour nettoyer mon rasoir.

Ne pas fermer les robinets est une source importante de gaspillage 10 000 l/an

Association Sologne Bocage Bourbonnais

Saviez-vous que vous aviez un autre pays que la France ?



■ Définition

Le Pays se définit comme un espace caractérisé par une « cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale ». C'est une instance de concertation qui permet aux élus et acteurs locaux (responsables économiques, associatifs, syndicaux, culturels...) d'élaborer ensemble un projet de développement durable pour leur territoire.

Créée en avril 2007, l'**association Territoire de Projet en Sologne et Bocage Bourbonnais*** a vocation à fédérer les communes et les structures intercommunales de notre territoire pour élaborer ensemble des actions à une échelle plus large. L'association n'est pas une intercommunalité, elle n'a pas vocation à « gérer », **mais à coordonner, impulser et prospecter dans le sens du projet de territoire défini en commun.**

En juin 2010, les élus ont souhaité faire reconnaître ce territoire en se structurant en Pays.

Des études ont déjà été lancées sur l'organisation de l'offre touristique dans le Pays. Un diagnostic culturel a aussi été fait sur le spectacle vivant, le patrimoine, les concerts...

Alors que la Communauté d'agglomération est dans l'action, l'association serait plutôt dans la réflexion. C'est que Moulins Communauté souhaite réfléchir avant d'agir !

Concrètement, l'association met également à disposition des collectivités, les compétences

de son équipe d'ingénierie pour rédiger des dossiers de demandes de subventions, négocier avec les partenaires financeurs : État, Région, Départements, et animer le territoire.

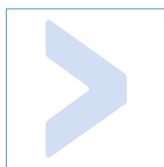
Car l'association peut rapporter gros ! Elle oriente les collectivités vers les programmes de financements nationaux et européens adéquats. Soit vers le FRADDT (financement qui vient de la Région) soit vers LEADER (financement qui vient de l'Union européenne). ■

** L'association Territoire de Projet en Sologne et Bocage regroupe 6 intercommunalités (83 communes, 90 000 Bourbonnais répartis sur 2 500 km²). Cf : carte.*

Pour en savoir plus sur le Conseil de Développement du Pays en Sologne et Bocage Bourbonnais, <http://www.sologne-bocage-bourbonnais.fr>

■ Depuis le 2 mars, c'est parti pour le 1^{er} Conseil de Développement du Pays

La création du Conseil de Développement traduit la volonté d'associer plus étroitement le monde économique, social, associatif, culturel. Constitué d'habitants et d'acteurs locaux réellement impliqués dans la dynamique du Pays, le Conseil de développement vise à promouvoir l'ensemble de la Sologne et du Bocage Bourbonnais sur différentes thématiques, qu'il s'agisse par exemple de l'emploi, du tourisme et de l'attractivité, de la santé et des services publics, etc. La palette est large pour partager les différents enjeux et permettre de trouver ensemble des solutions d'avenir.



SOSAC : S.O.S. pour entreprise en détresse

SOSAC : cinq petites lettres qui constituent le sigle d'une association encore trop peu connue et qui pourtant veut dire beaucoup ; en l'occurrence « Service d'Orientation Sociale des Artisans et Commerçants ».

À la direction du SOSAC, Elisabeth Blanchet, une femme dynamique, au langage de vérité. Présentée par certains comme la mère Thérèse des entrepreneurs, elle serait plutôt du genre « Aide-toi et le SOSAC t'aidera ». Rencontre.



Elisabeth Blanchet, Directrice du SOSAC.

UNE MISSION D'INFORMATION ET DE CONSEIL AUPRÈS DES P.M.E. ET T.P.E.

Elisabeth Blanchet est issue d'une famille où on est artisan depuis le XIX^e siècle. Son père était entrepreneur dans les travaux publics. Dès l'âge de 15 ans, elle faisait les factures de l'entreprise familiale. C'est dire si la gestion, elle a cela dans le sang ! **Et qu'elle parle le même langage que les entrepreneurs.**

Après des études de droit et de comptabilité, elle a travaillé dans un organisme de retraite des travailleurs indépendants. Puis, comme responsable du Service de recouvrement régionale de l'assurance-maladie.

De par son parcours professionnel, elle constate que bien souvent les commerçants et artisans sont très isolés quand leurs entreprises rencontrent leurs premières difficultés.

Son projet de création d'association d'aides aux P.M.E. et T.P.E. est très rapidement soutenu

par les institutionnels (Conseil général de l'Allier, Chambres consulaires).

Créé en 1990, le SOSAC a pour but, entre autres, d'informer les artisans et commerçants sur leurs droits et obligations, **et de conseiller ces derniers quand ils sont confrontés à des difficultés.**

150 DOSSIERS PAR AN À TRAITER !

Mais Mme Blanchet constate que ce qui est une spécificité française, c'est une absence manifeste de culture économique. Nombre d'entrepreneurs se lancent dans l'aventure de la création d'entreprise, avec une vraie énergie mais sans les bases de la gestion. Et malheureusement, cela débouche sur des catastrophes.

Accompagner seulement et non pas faire à la place de l'entrepreneur. Mme Blanchet travaille à ses côtés à faire l'analyse des difficultés, en détecter l'origine, donne les clés d'une bonne

gestion (création d'un tableau de bord, prévisionnel d'activité, perspective de trésorerie, trésorerie prévisionnelle...).

Mme Blanchet affirme qu'« *un chef d'entreprise a cette volonté farouche de créer. Quand il faut se battre, il va demander conseil et acceptent ce conseil. Se laissent guider.* »

En moyenne, l'association traite entre 150 à 160 dossiers par an (l'association emploie deux personnes). La crise financière a fait grimper ses chiffres à 240 en 2009. Elle a induit de nouveaux comportements chez les consommateurs. Du coup, les dossiers de commerçants sont devenus majoritaires.

Sur l'ensemble des défaillances d'entreprise inscrites à la Banque de France, dans l'Allier, plus de la moitié ont été traitées par le SOSAC. Signe que l'association est reconnue par les prescripteurs que sont les tribunaux de commerce, les experts-comptables ou les chambres consulaires.

Les résultats sont là, plus de 70 % des dossiers traités débouchent sur une survie de l'entreprise ou au moins sur un moratoire. L'action du SOSAC ne dure normalement pas plus de 12 mois. Cette efficacité est sans nul doute liée à la méthode de Mme Blanchet : sans brutalité, avec cordialité, elle va droit au but, sans langue de bois. Elle donne un calendrier à l'entrepreneur et c'est lui qui agit.

Mme Blanchet a l'humilité de dire qu'elle ne détient pas la vérité mais a le souci d'être pédagogue. Afin que la difficulté traversée par l'entreprise soit riche d'expérience et non de fermeture définitive ! ■

Contact : SOSAC,

Adresse postale, 14 rue de Decize, 03000 Moulins

Pour leur rendre visite : Hôtel de Rochefort 12, cours Anatole France - 03000 Moulins

Tél. : 04 70 46 60 62



KP1, sous le béton, la précision !

L'entreprise KP1 est le leader sur le marché des composants et des systèmes préfabriqués en béton précontraint pour les planchers, les structures et les ossatures de bâtiments. En France, KP1 c'est 20 usines, dont une installée à AVERMES qui constitue la seule usine d'armatures du groupe.

L'armature, c'est ce qui soutient toute la maison ! C'est dire son importance ! Pensez que derrière les murs de béton se cachent des armatures en fer, dont la fabrication se fait au millimètre près. Sous le béton armé, l'arme de KP1, c'est la précision !

AVERMES, L'ARMATURE DU GROUPE KP1

KP1 est un groupe important de 20 usines et de 1 500 salariés sur l'ensemble de la France. Au milieu de ce réseau, l'usine d'Avermes a une place centrale, comme sa position géographique : celle d'être le « logisticien » du groupe.

Elle a pour mission d'alimenter l'ensemble du groupe en armatures. La fabrication de produits coupés, façonnés, assemblés **en fer à béton**. C'est un volume de 6 000 t/an qui est produit par l'usine d'Avermes.

UNE ENTREPRISE QUI INNOVE

Pour faire face à la crise qui l'a durement touchée, KP1 a investi dans l'innovation. Elle a créé une nouvelle technique de suspente (qui



La matière première de KP1 : le fer à béton... ici en bobine.



L'îlot robotisé

sert à faire le lien entre plancher et mur) démontrant sous charge sismique une grande résistance.

Ce nouveau produit a été homologué et l'usine d'Avermes participe à sa fabrication. Notamment grâce à la mise en place **d'un tout nouvel îlot robotisé très innovateur (cf. photo).**

UNE ÉQUIPE UNIE EN FER ET CONTRE TOUT !

L'équipe de KP1 Avermes est composée de 31 personnes (auxquelles se rajoutent cinq à six intérimaires en fonction de l'activité).

Une petite équipe soudée et dynamique sous la direction de Mme Nicole Ouamane. Avec notamment un bureau d'études chargé de retranscrire les plans qui lui sont adressés par les ingénieurs du groupe. L'armature fabriquée par l'usine d'Avermes rentre dans un moule. Tout se joue à quelques millimètres près. Dans la profession d'armaturier, on est dans la précision de l'artisan. Pour la plus grande sécurité de tous. Afin que le ciel (et le toit) ne nous tombe(nt) pas sur la tête ! ■

■ **Nouvelle implantation : Bientôt un Flunch sur Moulins.** Route de Lyon, sur la zone de l'Étoile, va s'ouvrir un restaurant en libre-service Flunch. Les travaux ont déjà commencé. L'ouverture se fera à la rentrée de septembre.



Dix ans d'agglo, dix ans de travaux ! Et ça continue...



Le 1^{er} janvier 2001, 23 communes s'unissaient autour d'une même volonté. Celle d'unir leurs moyens et de mettre en place des actions plus performantes et plus efficaces pour leurs habitants, dans le cadre des compétences qui leur sont dévolues par la loi. C'est ainsi qu'est née Moulins Communauté.

10 ans et l'adhésion de trois communes supplémentaires plus tard, les projets initiés par Moulins Communauté participent à l'amélioration de votre quotidien. Avec une ambition collective et une volonté commune, la Communauté d'agglomération a construit des ouvrages que vous utilisez fréquemment. Quelquefois sans savoir que ce sont des bâtiments

communautaires. Et cela ne va pas s'arrêter ! Loin de se reposer sur ses lauriers, Moulins Communauté accentue ses « constructions », qui vont profondément transformer le visage de notre agglomération.

Un visage qui n'en sera que plus souriant. Entre bilan et perspectives d'avenir, un dossier qui démontre l'évolution-révolution de notre territoire ! ■

➤ Ce qui a été fait...

Centre aqualudique l'Ovive

L'Ovive a été inaugurée en février 2007, et depuis les Bourbonnais profitent d'installations de premiers plans tant les travaux qui ont transformé la piscine de Moulins en véritable centre aqualudique communautaire. Depuis l'ouverture en 2007, ce sont près de **600 000 visiteurs** qui ont franchi les portes de l'Ovive, structure oh combien vivifiante et **ouverte à tous**.

UN ÉQUIPEMENT UNIQUE EN FRANCE.

L'Ovive constitue une vraie révolution technologique respectueuse de l'environnement.

Pour chauffer l'Ovive, Moulins Communauté a choisi la solution de la géothermie. Soit un procédé de traitement de l'eau, de l'air et de chauffage du centre aqualudique à partir des ressources géothermiques du



sous-sol. L'installation de la thermo-frigopompe, en lieu et place d'une chaudière à gaz classique, permet d'éviter le rejet de 70 tonnes de CO₂ par mois, soit environ le rejet en CO₂ de **3 330 voitures**.

L'Ovive est aussi producteur d'énergie : l'installation d'une centrale photovoltaïque, sur la toiture de l'ancienne piscine couverte, constituée de 459 m² de capteurs, produit annuellement 30 000 kWh (dont le prix de vente permet de couvrir le coût d'un mois de consommation à l'Ovive). ■

Le Point multiservices de Bresnay

L'équilibre commercial et artisanal de notre agglomération est également fonction du dynamisme et du maintien du tissu commercial et artisanal dans les communes rurales. Quand, en 2002, la commune de Bresnay a vu son seul commerce de proximité fermer ses portes,



Moulins Communauté est intervenue pour engager une action d'aménagement d'un commerce multiservices en centre-bourg. Après avoir procédé notamment à l'acquisition des murs de l'immeuble, la Communauté d'agglomération a fait réaliser l'ensemble des travaux d'aménagement de ce commerce multiservices.

Aujourd'hui, M. et Mme Suchet exploitent, pour Moulins Communauté, ce multiservices. Depuis, la commune de Bresnay jouit de la présence d'un excellent bar-restaurant. Une activité économique vitale pour la commune. ■

La station d'épuration écologique de Montbeugny



Le 10 octobre 2008, la station d'épuration de Montbeugny était inaugurée.

Cela faisait plus de quarante ans que cette station avait été construite. Moulins Communauté l'a remplacée par un nouveau système à la pointe de l'écologie. Il s'agit de la 1^{re} unité dans le département de l'Allier à fonctionner selon un procédé innovant de traitement où les roseaux jouent un rôle important. Des roseaux pensants en quelque sorte !

À la différence d'une station d'épuration classique, aucune intervention mécanique n'est nécessaire pour presser les boues. **Le système est bien moins gourmand en énergie et les rejets de CO₂ sont divisés**

par deux. Ce système a été privilégié par Moulins Communauté en raison de son faible coût d'investissement et de fonctionnement mais aussi de son caractère écologique. Lors de l'inauguration, une plantation de roseaux a été effectuée par les enfants de Montbeugny, symbolisant l'intégration de cet ouvrage dans le développement durable. Pour l'avenir de nos enfants. ■



Le stade d'athlétisme

Inauguré le 25 septembre 2004, il accueille l'ensemble des scolaires, et des licenciés des différentes fédérations d'athlétisme. Le programme des travaux était ambitieux. Il comprenait la reconstruction des tribunes, des vestiaires et des sanitaires, des locaux de rangement,

les bureaux et la rénovation de la piste ainsi que la création d'une huitième piste. Pour un montant de 1,44 million d'euros. L'année dernière, a eu lieu la réfection de la pelouse du stade. Désormais bien verte ! (Cf. *Ensemble n°7* p.12, « Le stade d'athlétisme se met au vert ».) ■

... et ce qui reste à faire

Pôle d'Échanges Intermodal (PEI)



Comme tout le monde peut le constater, **les travaux de la gare ont déjà**

QU'EST-CE QUE L'INTERMODALITÉ ?

L'intermodalité, c'est la possibilité d'utiliser plusieurs modes de transport au cours d'un même trajet. L'aménagement du pôle d'échanges intermodal de Moulins Communauté permettra des correspondances entre le réseau SNCF, le réseau des TER régionaux, le réseau Trans'Allier, le réseau de bus urbains Aléo et le réseau de transport à la demande TADéal de l'agglomération.

commencé ! La gare de Moulins a une fréquentation annuelle de **636 000 voyageurs**. En augmentation sensible depuis plusieurs années, elle est devenue la 4^e gare de la région Auvergne. Située au cœur de la zone urbaine de l'agglomération, elle devrait connaître une croissance de fréquentation et une amélioration de sa situation au centre du dispositif d'échanges des autres modes de transport. **C'est le sens même de ce projet.**

La réalisation du Pôle d'Échanges Intermodal va profondément transformer l'aspect de la gare. Plus moderne. Plus pratique. Vous offrant plus de services.

GARE À LA PASSERELLE

Grande nouveauté : équipée

d'ascenseurs et d'escaliers, ainsi que des équipements nécessaires à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, elle permet la desserte des parkings et des quais 1, 2 et 3, ainsi qu'une liaison piétonnière et cycliste entre les deux quartiers de Moulins et Yzeure.

À noter qu'il y aura également une mise aux normes d'accessibilité des quais pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. ■

Sur le site de Moulins Communauté, www.agglo-moulins.fr/, vous pourrez suivre régulièrement l'avancée des travaux !

Complexe multisports couvert d'Yzeure

À l'horizon 2013, va « pousser » un tout nouveau complexe multisports couvert. Il possédera **une surface de près de 4 000 m²**.

Ce complexe sera réalisé en deux tranches. D'abord, en 2013, sortira de terre une salle équipée de quatre courts de tennis. Puis en 2015, une autre salle destinée au tennis de table et au badminton.

Le premier « set » des travaux fera donc la part belle au tennis, avec quatre courts couverts sur 2 600 m². Mais ce terrain pourra être utilisé pour d'autres activités sportives. En journée, il pourra être utilisé par les scolaires, les associations ou les clubs sportifs.

Les amateurs de jeux de balles pourront enfin pleinement s'exprimer dans ce bel écrin, propice aux revers et aux coups droits.

Les premiers coups de pioches devraient se faire entendre en juin 2012, à Millepertuis. Ces travaux devraient prendre fin en avril 2013, pour une ouverture un mois plus tard. Place ensuite à la deuxième manche des travaux, à compter de janvier 2015. Afin de réaliser une salle de neuf courts, pour la pratique du tennis de table et du badminton. Des tribunes pouvant accueillir 400 spectateurs seront également créées.

Au total, ce complexe multisports couvert offrira certes un écrin parfait pour les as de la raquette, mais pourra également accueillir tous les sports. ■

Le Retail Park

Moulins Communauté souhaite avoir une politique active et dynamique en matière de développement économique et, en particulier, en matière commerciale.

Le territoire communautaire dispose d'atouts majeurs qu'il convient de renforcer et de dynamiser afin de répondre aux attentes et aux besoins de ses habitants mais également d'attirer de nouveaux « clients ».

Un parc d'activités commerciales, artisanales et de services, le Retail Park, d'une surface totale voisine de 50 hectares, sera créé, situé sur la commune d'Avermes. ■



Une médiathèque communautaire

Le 31 décembre dernier, la médiathèque communautaire a fermé ses portes. Elles rouvriront au printemps 2013. Dans un bain de lumière ! Effectivement, la nouvelle architecture choisie pour la médiathèque s'est donnée pour objectif de faire entrer la lumière naturelle.

L'opération de 7 M€ conservera la structure en béton mais repensera intégralement son architecture intérieure et son fonctionnement : il y aura toujours une section petite enfance, mais le reste de la médiathèque sera organisé en pôles thématiques. ■

Pour plus d'informations voir le n°6 du magazine sur notre site www.agglo-moulins.fr/

Le parc des expositions des Isles à Avermes



Pas toujours connu des habitants mais le Parc des expositions des Isles à Avermes est un bâtiment communautaire. À ce titre, Moulins Communauté va conduire sa réhabilitation !

Le projet de modernisation du Parc des Expositions comprend la rénovation du hall existant.

Le hall central existant sera partiel-

lement démolé et reconverti en hall d'accueil, avec sanitaires. Et avec un toit couvert pour s'abriter les jours de trop mauvais temps ! Seront aussi réaménagés les abords conduisant au nouveau hall d'accueil et de l'entrée principal du site. L'entrée principale rénovée sera accessible à la fin 2011. Fin prête pour la prochaine Foire de Moulins. ■

Bientôt 2 ponts entre 2 rives... à l'horizon 2016 !

Comme beaucoup d'automobilistes le savent, passer d'une rive à l'autre de l'Allier nécessite, à certaines heures, une bonne dose de patience !

C'est que le pont Régemortes, seul ouvrage de franchissement reliant les rives est et ouest, supporte un trafic journalier de plus de 22 500 véhicules.

Ce niveau de trafic génère de plus en plus fréquemment des conditions de circulation critiques, tant pour les particuliers que pour les transports ou les services de sécurité.

C'est pour résoudre ces difficultés que le Conseil général de l'Allier, avec la Ville de Moulins et Moulins Communauté, travaille sur le projet d'un deuxième pont.

Aussi, après une étude de faisabilité initiée par les trois collectivités, la solution envisagée est la réalisation d'un pont dans le prolongement des cours de Bercy, entre le centre aquatique et le stade d'athlétisme. Deux bâtiments communautaires.

Ce 2^e pont sera inscrit dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan de Déplacement Urbain (PDU). En tant qu'autorité organisatrice des transports urbains, la Communauté d'agglomération de Moulins a compétence pour élaborer le PDU sur son territoire (cf. article p. 15).

Ce deuxième pont devrait permettre une meilleure fluidité du trafic routier et ainsi limiter son impact néfaste sur l'environnement. ■

■ Médiathèque fermée au public : où et comment emprunter des livres ?

La médiathèque restera donc fermée au public pendant deux ans, de janvier 2011 à début 2013. Cela semble long mais correspond à l'ambition architecturale du projet et du travail d'informatisation des œuvres et du bâtiment.

Néanmoins, vous n'êtes pas privés de lecture pendant ce temps ! Il vous est demandé de vous diriger vers vos bibliothèques municipales et points-lecture respectifs de l'agglomération. **L'ensemble des bibliothèques des villes composant Moulins Communauté compte plus de 36 000 ouvrages !** De quoi abreuver votre soif de connaissance ou d'évasion.

Pour les communes qui bénéficient des services de la Médiathèque Départementale de l'Allier (M.D.A.), celle-ci augmentera ses dépôts si le besoin s'en fait sentir.

À la médiathèque communautaire, l'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Il est également possible d'adresser du courrier par voie postale ou électronique.

Pour tout renseignement :
mediatheque@agglo-moulins.fr
Tél. : 04 43 51 00 00



La médiathèque : portes fermées mais portail ouvert !

Depuis décembre 2010, la médiathèque a fermé ses portes et nombre de ses fidèles lecteurs en sont encore tout chagrin. Comme l'écrivait le poète, « un seul être vous manque et tout est dépeuplé ».

Aussi, Moulins Communauté a décidé de vous permettre de rester connectés avec votre médiathèque communautaire via l'ouverture d'un portail web. C'est la première fois que la médiathèque disposera d'un tel outil de communication.

UN PORTAIL WEB, LIEU DE TOUS LES SAVOIRS...

Pour la première fois de son histoire, la médiathèque ouvre son portail web. Devenue communautaire, la médiathèque est la tête de réseau d'une informatisation qui permet à tous les habitants de Moulins Communauté d'accéder à un portail en ligne réunissant l'ensemble des bibliothèques de l'agglomération. Les lecteurs assidus ne sont plus qu'à quelques clics de leurs livres préférés...

Le catalogue en ligne leur permet de trouver dans quelle bibliothèque se situe l'ouvrage qui les intéresse, savoir s'il est disponible ou pas, et le réserver. Facile comme un simple clic ! À noter : à l'ouverture du portail, seuls les documents des médiathèques de Avermes, Moulins (Le Florilège) et Yzeure sont accessibles en ligne. ■



Tour d'horizon des différentes rubriques :

■ **La médiathèque communautaire** : sur sa page d'accueil, entièrement personnalisée, les internautes peuvent retrouver des informations sur la médiathèque (suivi des travaux, informations sur le fonctionnement du portail...).

■ **Le réseau de lecture public communautaire** : une carte du réseau est proposée sur le site. Vous pouvez ainsi accéder aux pages d'accueil des bibliothèques ou points-lecture de l'agglomération. Chaque commune a une page personnalisée sur laquelle on peut retrouver son actualité spécifique.

■ **Le fonds patrimonial** : grâce à son fonds patrimonial exceptionnel, la médiathèque communautaire est l'une des 54 médiathèques classées de France. L'ouverture de ce portail est l'occasion de faire sortir de l'ombre ses trésors. Les manuscrits seront numérisés en 2011 afin de les rendre visibles sur le site. Dès l'ouverture

du site, pourra être admiré notamment un très beau livre d'architecture du XVI^e siècle.

L'ouverture de ce portail tend à rendre plus accessibles les ouvrages de la médiathèque. En lien avec les futures nouvelles missions de la structure ! À sa réouverture, en 2013, la nouvelle médiathèque pourra mettre davantage l'accent sur la médiation. Le personnel, pendant les deux ans de travaux, suivra de nombreuses formations afin de proposer de nouveaux services : accompagnement personnalisé des usagers dans leurs recherches, animations régulières sur le patrimoine écrit, ressources électroniques externes en ligne... Venez ouvrir les délicates grilles de notre portail... ■

<http://mediatheques.agglo-moulins.fr>



Entrez dans le bal des sirènes...

C'est un peu ce que vous propose le centre aqualudique. Depuis septembre, l'Ovive a initié une toute nouvelle activité : la natation synchronisée. Les plus anciens se souviennent d'Esther Williams dans « Le Bal des sirènes » au milieu de chorégraphies surréalistes et de décors kitchissimes à souhait. Depuis cela a beaucoup évolué... Nous vous proposons de le constater par vous-même en plongeant dans le grand bain.

INSCRIPTION POSSIBLES DÈS 8 ANS

Tous les mercredis, dans le grand bain, de 16h à 17h, nous pouvons observer un drôle de ballet. À la surface de l'eau, on ne voit pas une tête sortir mais des jambes ! Pas de panique ! C'est tout à fait normal, il s'agit de la séance hebdomadaire de natation synchronisée.

Lancée au mois de septembre, l'équipe de l'Ovive a eu le plaisir de rencontrer un véritable succès public. À ce jour, notre ballet est composée de 14 sirènes entraînées par nos deux sirènes en chef Élise et Élodie

Cette activité est ouverte dès 8 ans, et jusqu'à 16 ans. À ce jour, ne se sont inscrites que des filles. Mais l'activité n'est pas fermée aux gar-

çons. Au contraire, ces derniers seraient les bienvenus pour faire des portés par exemple.

LA NATATION SYNCHRONISÉE : UNE ACTIVITÉ LUDIQUE PRATIQUÉE DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE

L'activité se passe dans une ambiance très sympathique, non compétitive. Il s'agit avant tout d'un loisir, qui demande, néanmoins, de bien maîtriser la natation afin d'assimiler les figures techniques de ce sport, le ballet legs (en clair les fameux lancers de jambes hors de l'eau).

C'EST L'OCCASION AUSSI DE PRATIQUER L'APNÉE PUISQU'ON EST QUAND MÊME SOUVENT SOUS L'EAU.

Pendant les vacances de Pâques, du 26 avril au 6 mai, vous retrouverez également l'activité Aquagym qui se déroule tous les jours de 19h à 20h.

Pour en savoir plus, consulter www.agglo-moulins.fr

MÉMENTO : Le lundi de Pâques, l'Ovive est ouvert de 9h30 à 12h30.



Mais pour maîtriser ce qui est de la danse aquatique, il s'agit de venir régulièrement. Il est conseillé de prendre un forfait annuel qui vous permet un accès illimité aux activités pendant les vacances scolaires. Pour essayer cette activité, vous pouvez déjà vous inscrire à une séance pour seulement... 5 euros.

Alors venez danser... under the sea !* ■
* Sous l'océan.

Passeport Jeunes : c'est reparti pour un tour (de kart ?)

Pour les vacances de Pâques, du 25 avril au 6 mai, Moulins Communauté reconduit son opération passeport jeunes. C'est un grand succès ! (cf. retour sur images p. 21). D'année en année, l'équipe de Moulins Communauté est heureuse de constater que les activités proposées rencontrent une telle adhésion auprès des jeunes. Mais loin de se reposer sur ses lauriers, pour ce nouveau passeport, nous avons trouvé de nouvelles activités. Alors munissez-vous vite de votre passeport, il vous permet de voyager en 1^{re} classe !

ON NE CHANGE PAS UNE FORMULE QUI MARCHE...

L'opération est toujours ouverte aux jeunes entre 10 à 20 ans. Une vingtaine d'ateliers sont proposés. 230 places disponibles. Et sur-

tout on ne change pas de tarif. Le passeport ne coûte toujours que 10 euros pour 1 stage d'activité et 3 bonus (une place de cinéma, une entrée au bowling et au centre aqualudique). Ces bonus pourront être utilisés à partir du 23 avril et jusqu'au dimanche 8 mai.

Les stages sont encadrés par des professionnels et se déroulent en moyenne sur 4 demi-journées, les après-midi. Ils se déroulent sur l'ensemble de l'agglomération. Le transport est pris en compte.

Important : C'est dès l'inscription que vous devez préciser si vous souhaitez bénéficier d'un transport spécifique. **Aucune demande de transport ne pourra être demandée après l'inscription.** Pour les jeunes habitant une commune desservie par le réseau Aléo, un titre de transport peut être délivré.

MAIS ON PROPOSE DE NOUVELLES ACTIVITÉS

L'une des grandes nouveautés de cette session est l'**activité karting** qui se déroulera sur le site de Montbeugny (inscrivez-vous vite, les places sont limitées !). Activité à la fois ludique (avec compétition de courses) mais aussi pédagogique puisque seront exposés des éléments de sécurité routière. Il y aura aussi une activité de cuisine (afin d'être le nouveau masterchef !) avec une diététicienne qualifiée. Ce sera donc « goûtu » et équilibré. D'autres nouveautés dont nous gardons le secret attendent les jeunes, aux côtés des activités qui ont fait leurs preuves (arts plastiques, canoé-kayak, V.T.T, biathlon...). ■

**Les inscriptions se font à l'École de musique.
Du 2 au 9 avril. Pour toute information
complémentaire vous pouvez nous contacter
au 04 70 48 54 43 ou consulter notre site
www.agglo-moulins.fr**



IUFM, SUR-VIVANT !

Sauvé ! C'est ferme et définitif, l'IUFM de Moulins ne fermera pas ses portes. Ainsi que ceux d'Aurillac et du Puy-en-Velay. L'Université Blaise-Pascal, l'Éducation nationale et les collectivités locales ont trouvé un accord le 16 janvier dernier, lors d'une réunion décisive, à Clermont-Ferrand. Le point final, après plusieurs mois de discussions : le site de Moulins survivra bien à la réforme de la formation des maîtres, entrée en vigueur cette année. Mais loin de se reposer sur ses acquis, l'IUFM de Moulins fourmille de projets. Une structure qui décide d'aller de l'avant. Un survivant très vivant, en somme !*



Monsieur Alain Denizot, Directeur de l'établissement, estime que l'engagement fort du Conseil général de l'Allier et de la Communauté d'Agglomération de Moulins (qui a la compétence enseignement supérieur) aux côtés de l'IUFM a contribué à la décision positive du rectorat. Notamment l'engagement de Moulins Communauté à maintenir et à développer une vie étudiante dans l'agglomération.

UNE MISSION DE PRESTAIRE DE LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSEURS RÉAFFIRMÉE !

Le rectorat a donc réaffirmé la mission de prestataire de la formation continue des enseignants par l'IUFM. Les étudiants sont d'ailleurs soixante-dix en master 1 et le même nombre en master 2.

La formation des futurs professeurs des écoles, même après le passage à la « restructuration », ne changera pas l'année prochaine. Le recrutement en master 1 se fera toujours sur test, à partir de n'importe quelle licence, avec des inscriptions à partir de mars. C'est le seul cas au niveau national. Le nombre de place est volontairement limité. L'IUFM souhaite privilégier la qualité à la quantité. Cette formation comprend des stages (quatre semaines par an) dont deux semaines « en responsabilité », seul devant une classe en deuxième année.

PROPOSER UNE OFFRE D'ENSEIGNEMENT PLUS LARGE

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme de la formation des métiers de l'enseignement, l'équipe pédagogique de l'antenne de l'IUFM de Moulins a la volonté de développer et de mettre en place une offre d'enseignement plus large. Aujourd'hui deux diplômes sont ouverts sur le site de Moulins. Il y a donc le Master « Métiers de l'enseignement et de

l'éducation » issu de la réforme et le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU). L'IUFM réfléchit maintenant à l'ouverture de nouveaux diplômes mais aussi à la création de partenariats pour développer les formations existantes. Le site de Moulins travaille également à l'ouverture d'une formation de niveau licence (Bac + 3) sur les sciences de l'éducation. Cette licence n'est actuellement pas présente en Auvergne.

L'IUFM CHANGE DE PUBLIC !

Les grands projets d'avenir de l'IUFM tournent autour principalement de la formation continue. L'IUFM envisage l'ouverture dès la rentrée 2011 de quatre grands modules de formation permanente à destination des professionnels.

Le premier module serait spécialisé sur l'Éducation de la petite enfance. Il s'adresserait aux personnels des collectivités territoriales et des associations gestionnaires des structures d'accueil notamment.

Le deuxième module de formation sur le thème « Éducation et territoire en politique de la ville » s'adresserait aux salariés d'associations, personnels de l'État (Éducation nationale, police, gendarmerie...) et personnels des collectivités territoriales.

L'IUFM souhaite aussi mettre en place **un module de formation continue « Santé et Territoire »** dont les contenus sont déjà déterminés.

Enfin, dernier module de formation proposé sur le thème « Ingénierie pédagogique-conception de formation à distance ». C'est un travail sur le **e-learning** : la mise en ligne de contenus de formation en respectant des principes pédagogiques fondamentaux. Il s'adresserait plutôt au monde de l'entreprise. C'est, à terme, une véritable révolution qui attend l'IUFM de Moulins qui s'adressera à un autre public que celui des enseignants.

Un beau défi d'avenir pour un organisme qui le prépare activement. ■

**Le master dépend de l'université qui maintient le master 1 et 2 sur le site de Moulins.*

■ Faire des études universitaires sans le Bac, c'est possible. Comment ?

En passant un DAEU, soit un diplôme d'accès aux études universitaires. Les inscriptions à cette formation qui s'achève par une équivalence baccalauréat, auront lieu en septembre. Dix-neuf personnes de tous âges sont actuellement inscrites pour 260 heures sur un an, partagées entre deux options, littéraires et scientifiques. La formation peut être suivie à distance.



Plan de déplacement urbain : vous faire la vi(II)e plus facile

En septembre 2008, Moulins Communauté décidait de démarrer une réflexion sur la mise en place d'un PDU. Il s'agissait d'une démarche volontariste puisque la loi n'impose la réalisation d'un tel document qu'aux agglomérations de plus de 100 000 habitants.



Après la phase de diagnostic, divers « scénarii » (orientations de travail) ont été proposés. Le 5 novembre dernier, le conseil communautaire a approuvé un scénario pour le PDU.

Désormais, nous entrons dans la phase de finalisation. Suite au travail technique mené, il est proposé au conseil communautaire d'écrire la suite du film en soumettant le document à diverses consultations. L'approbation définitive du PDU nécessitera l'avis des habitants de l'agglomération.

LE PROJET DE PDU SERA SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE.

PDU, nouveaux enjeux, nouvelles ambitions

Les orientations de travail choisies par Moulins Communauté prévoient un développement de tous les modes de transport pour répondre aux besoins en déplacement (transports collectifs, deux-roues, marche à pied). Il incite à aller vers les modes alternatifs tout en maîtrisant l'usage de la voiture particulière.

L'ambition de Moulins Communauté est de construire une agglomération équilibrée, attractive, agréable à vivre en fonction de nouveaux enjeux. Le PDU intègre notamment la thématique du **deuxième pont de franchissement de l'Allier**. Avec ce nouvel ouvrage,

on pourra définir des espaces pour d'autres modes de déplacement que la voiture.

POUR BOUGER MALIN !

D'autres orientations visant à mieux vivre ses déplacements sur le territoire sont inscrits dans le PDU.

Notamment concernant le stationnement :

- favoriser le stationnement à destination des résidents et pour les déplacements ponctuels en cœur d'agglomération.

Concernant les transports collectifs :

- Améliorer la fréquence de desserte des bus sur certaines lignes ;
 - Et aussi aménager un réseau en faveur des vélos et des piétons à l'échelle de l'agglomération.
- Parce que le PDU nous engage sur plusieurs années à relever des défis majeurs, il importe que chacun soit non seulement informé, mais aussi consulté, mobilisé et impliqué.

Après la rentrée de septembre 2011, les habitants de l'agglomération pourront se rendre dans les mairies de l'agglomération pour consigner leurs observations sur les registres mis à leur disposition. ■

■ Qu'est-ce qu'un PDU ?

En France, les Plans de Déplacement Urbain ont été formalisés pour la première fois dans la loi d'orientation sur les transports intérieurs (LOTI) en 1982. Ces plans déterminent l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Tous les modes de transports sont concernés, ce qui se traduit par la mise en place d'actions en faveur des modes de transport alternatifs à la voiture particulière : les transports publics, les deux-roues, la marche...

■ La RATP dans l'agglo !

C'est la conséquence de la fusion entre les sociétés Véolia et Transdev. Cette union fait sortir la RATP du capital de Transdev qui en contre-partie lui cède certains réseaux dont la pièce « maîtresse »* est Moulins Mobilité.

Moulins mobilité sera donc dorénavant gérée par RATP Dev, filiale de RATP, changement qui ne modifie en rien le contrat existant par lequel la société exploite le réseau urbain Aléo pour le compte de Moulins Communauté.

Ne soyez donc pas surpris si à l'avenir, vous voyez sur vos guides-horaires le logo RATP Dev !

* Ainsi est présentée notre agglomération par le magazine de référence Ville rail & transport.

■ Aléo Tempo encore plus allégre !

Depuis octobre 2010, le service de transport Aléo Tempo propose aux salariés à horaires décalés des navettes bus reliant les quartiers de Moulins Sud, du centre-ville de Moulins, des Chartreux et du Plessis, à la zone d'activités sud. **Avec une grande amplitude horaire, de 3h30 à 21h30 ! ***

À partir du 4 avril 2011, deux nouveautés pour rendre ce service encore plus performant : Le Centre hospitalier rentre dans la boucle et sera donc aussi desservi. Et on étend la zone de desserte, puisque **tous les habitants d'Auvergne, Moulins et Yzeure pourront en bénéficier**. En effet, Aléo Tempo se met **au transport à la demande**. **Pour cela, il faut réserver votre trajet au moins 48 h à l'avance** en appelant le **n° vert 0800 20 24 43** (appel gratuit depuis un poste fixe) et à partir des arrêts existants, Aléo Tempo vous transporte vers la zone d'activités sud et le centre hospitalier de Moulins. **Du 4 avril au 31 août 2011, ce service de transport à la demande spécial salariés est GRATUIT.**

Information : www.busaleo.fr/

* 3h30/6h - 11h30/13h30 - 19h30/22h00

Des Solistes pas solitaires !

Tous les derniers jeudis de chaque mois, au musée Anne de Beaujeu, vous pouvez assister à un phénomène rare : un concert de musique classique bondé !

À une époque où nombre de personnes se complaisent à annoncer le désamour des Français pour la musique classique, c'est à souligner.

Ce succès n'est pas dû au hasard mais au travail de passionnés qui se sont regroupés au sein de « l'Association pour la promotion de la musique et du patrimoine en Bourbonnais ». S'inspirant de Claude Debussy pour qui la musique devait humblement servir à faire plaisir, l'objectif de l'association est d'offrir un beau moment musical dans des lieux d'exception.

UN PLAISIR DES SENS AYANT DU SENS Admirer les débuts des grands de demain...

En 1988, l'association crée le Festival Classique Junior, devenu en 2005 le festival « **Les Solistes de demain** ».

Il a pour but de promouvoir de jeunes talents juste sortis des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse (CNSMD) de Paris et de Lyon. Au fil des saisons, il a proposé au public de nombreux concerts réunis-



Une salle remplie pour assister ici à un concert d'une jeune harpiste, Delphine Benhamou.

sant des artistes dont certains sont devenus, aujourd'hui, des musiciens internationalement reconnus comme le très médiatique Renaud Capuçon (violoncelle et violon).

Les concerts se déroulent dans des lieux historiques du Bourbonnais*, car l'un des buts de l'association est la promotion du patrimoine local.

Depuis septembre 2010, tous les derniers jeudis du mois, le musée Anne de Beaujeu accueille « les Solistes de demain ». Avec un public assidu et toujours plus nombreux.

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE POUR LES JEUNES MUSICIENS.

Grâce à ces concerts, les jeunes artistes bénéficient de l'expérience d'une prestation publique. Parallèlement cela, un CD peut être produit pour permettre à ces jeunes talents de se faire connaître. ■

* Notamment l'église d'Yzeure, la chapelle Sainte-Claire et la chapelle Barville à Moulins.

Pour plus d'informations :
<http://www.solistes-de-demain.com/>

Happés par une harpiste

C'est l'expérience qu'a vécue le public des « Solistes de demain » le 24 février dernier, en assistant au très beau concert de harpe donné par Delphine Benhamou. Cette jeune fille de 25 ans a déjà un fort joli parcours. Elle obtient dès l'âge de 16 ans un premier prix à l'unanimité du jury au concours de l'UFAM*.

Elle a joué sous la direction du grand Jean-Claude Casadesus, qui l'encourage vivement à développer son potentiel.

Et le public a pu profiter pleinement de son potentiel ! Cette voyageuse née d'un père ayant grandi en Algérie et d'une mère russe a embarqué les spectateurs de la Hongrie avec les

Dances hongroises de Farkas en passant par la Russie de Prokoviev avec son prélude en *do* extrait des *Dix pièces pour piano* et même l'Afghanistan avec le très beau *Bamyan* de Philippe Hersant, compositeur contemporain. Delphine cherche à développer le répertoire de son instrument, et s'intéresse donc beaucoup aux musiques actuelles. Même si elle ne renie pas le caractère « sensible » de la harpe, notamment en interprétant beaucoup de Debussy.

La particularité des « Solistes de demain » est la proximité qui se crée avec l'instrumentiste. Après le concert, les auditeurs ont pu converser avec Delphine qui leur a livré certains



Toujours Delphine Benhamou, cette fois-ci de plus près et toujours aussi gracieuse !

secrets autour de cet étrange et imposant instrument qu'est la harpe.

« Les Solistes de demain » ont donc ce soir-là parfaitement atteint leur objectif : permettre à

une jeune artiste de se familiariser avec un public qui lui peut échanger avec la personne qui a su si bien les transporter sur les jolis rivages de la musique.

Tous les derniers jeudis du mois au musée Anne de Beaujeu, assistez aux « Solistes de demain ». Renseignements et réservation au **04 70 20 48 47**. ■

* Union Française des Artistes Musiciens.



CNCS : trois siècles vous contemplant !

Non, ce n'est pas le CNCS qui fête ses 300 ans, le centre doit se contenter de cinq petites années d'existence. Mais cinq ans bien remplis puisque depuis son inauguration en 2006 ce sont plus de 300 000 visiteurs qui sont venus admirer ses trésors.

POUR SES CINQ ANS, LE CNCS CÉLÈBRE 300 ANS D'HISTOIRE DU THÉÂTRE FRANÇAIS !

Et pour célébrer ce quinquennat, le CNCS rend hommage à l'une de ses institutions fondatrices : la Comédie-Française créée en 1680. En exposant les plus belles pièces du Théâtre-Français, le Centre retrace l'histoire du costume de théâtre, l'histoire des ateliers de couture, et aussi l'histoire de la Comédie-Française elle-même. À travers ses grandes

figures marquantes : auteurs, acteurs, comédiens, metteurs en scène, costumiers.

PLUS DE 200 COSTUMES EXPOSÉS

Hommage à la Comédie-Française, cette exposition offrira un ensemble exceptionnel de plus de 200 costumes issus des collections du Français déposées au CNCS. Une manifestation qui sera d'autant plus spectaculaire que la scénographie sera inspirée de la célèbre salle Richelieu (où se déroulent les grandes représentations). **Et comportera donc une partie « coulisse », entraînant le public dans un parcours magique dans l'univers de la Comédie-Française.**

Au cœur de ce voyage spatio-temporel, du XVIII^e siècle à nos jours, une place prépondérante sera accordée aux costumes de pièces des grands auteurs du théâtre classique : Corneille,

Racine, et bien sûr du père fondateur : Molière.

La part belle sera réservée au travail des ateliers de la Comédie-Française, ces métiers de l'ombre dont certains ont quasiment disparu « à la ville », et qui se situent à la frontière de l'artisanat d'art et du travail de création. Un monde presque révolu, qui a fait rêver des milliers de spectateurs pendant des siècles, et sera à la portée de tous à partir du 11 juin prochain. ■

* Exposition « L'art du costume à la Comédie-Française » du 11 juin au 31 décembre au Centre national du costume de scène, à Moulins. À noter que l'éclairage sera une création de Jacques Rouveyrollis, récipiendaire de deux Molières de la création-lumières.



De belles plantes à admirer à Souvigny !



PRÉSENTER LA PLANTE, DE LA GRAINE À SA TRANSFORMATION.

Tel est le fil conducteur du Salon des plantes qui se tiendra dans les jardins du prieuré de Souvigny le samedi 30 avril et le dimanche 1^{er} mai 2011.

Tout au long du week-end du 1^{er} mai, un immense jardin envahira les allées du prieuré de Souvigny. Les amateurs de nature partiront à la rencontre d'une variété d'artisans passionnés, du grainetier, à l'horticulteur en passant par le producteur d'aromatiques, l'apiculteur, l'artisan d'art, et beaucoup d'autres...

TOURNER LES PAGES DE L'HISTOIRE

Des visites guidées de l'ensemble prieural seront proposées au public qui aura l'opportunité de tourner les pages de l'histoire de France et de l'Allier. L'église Saint-Pierre Saint-Paul de Souvigny est non seulement le plus grand édifice religieux du département mais elle recèle également des trésors tels que les chapelles funéraires des ducs de Bourbon et le tombeau des abbés de Cluny saint Mayeul et saint Odi-

lon, qui ont contribué à l'essor providentiel de la première capitale du Bourbonnais.

JEAN-MARIE PELT ET SA LEÇON DE NATURE

Cette année encore, de nombreuses animations seront proposées au public, parmi lesquelles des ateliers pour concevoir ses friandises naturelles, et son compost au jardin. Pour les familles, des ateliers/spectacles « musique de légumes » seront programmés tout au long du week-end pour fabriquer son instrument de musique avec un légume et apprendre à en jouer !

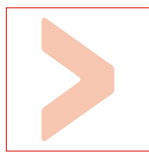
Des conférences sur le thème du jardin au naturel, des fleurs de Bach seront entendues en l'espace Saint-Marc. À cette occasion, l'invité de marque de ce Salon, le passionné d'écologie Jean-Marie Pelt*, ne manquera pas de proposer à ses auditeurs une « leçon de nature ». Dans laquelle il démontre comment tout au long de l'histoire de la vie sur terre – des premières bactéries jusqu'à l'homme – « les plus gros et les plus forts n'ont pas su résister aux grands cataclysmes et aux changements climatiques ; les créatures les



plus humbles ayant survécu ». À méditer... ■

* Professeur émérite de biologie végétale et de pharmacologie à l'université de Metz, Président de l'Institut Européen d'Écologie, il donnera une conférence le samedi 30 avril à 15 h 30 sur le thème de « la raison du plus faible » ; titre de l'un de ces derniers ouvrages.

Programme détaillé de la manifestation sur le site : www.ville-souvigny.com



L'Office de tourisme de Moulins et sa région décroche la marque Qualité Tourisme

Le vendredi 11 février dernier, l'Office de tourisme intercommunal de l'agglomération moulinoise a reçu des mains de Monsieur Jean Burtin, président de la Fédération Nationale des Offices de tourisme, la marque Qualité Tourisme.

Il est ainsi le premier office de tourisme en Auvergne à obtenir ce label de qualité à partir d'un référentiel spécifique de 155 critères mis en place par le ministère du Tourisme et la Fédération Nationale des Offices de Tourisme. Signe de la qualité de son travail. Félicitations à toute l'équipe de l'Office du tourisme.

LA RÉCOMPENSE DE DEUX ANNÉES DE TRAVAIL

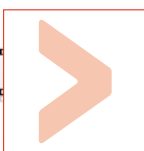
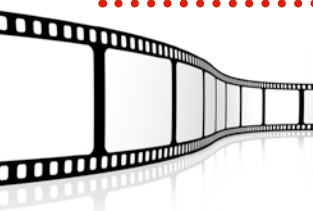
Cette récompense couronne deux années de travail en amont de l'audit officiel réalisé fin décembre 2010 par un cabinet indépendant agréé. Deux ans pour l'équipe de 6 personnes de l'Office de tourisme pour améliorer toutes les procédures et techniques pour garantir la



Remise du label par M. Jean Burtin à M. Jean-Paul Thévenin, président de l'Office du tourisme de Moulins et sa région.

satisfaction des quelque 50 000 visiteurs – touristes ou Bourbonnais – qui poussent la porte du 11, rue François Péron chaque année. Ainsi, à travers cette marque Qualité, l'Office de tourisme s'engage à respecter un référentiel particulièrement pointu de 155 critères qui

codifie tous les devoirs, techniques et documents liés à l'accueil, la promotion et la représentation des socioprofessionnels de l'agglomération. Cette marque Qualité, qui affirme le professionnalisme de l'Office de tourisme, valorise également dix ans de soutien de la part de Moulins Communauté qui, depuis 2001, a délégué l'exercice de sa compétence en matière de tourisme et alloué les budgets correspondant à l'Office de tourisme de Moulins et sa région. L'affectation de moyens plus importants à l'Office de tourisme ayant permis de renforcer et de professionnaliser son équipe de permanents. Cette marque est attribuée à l'Office de tourisme pour trois ans, au-delà desquels il sera soumis à un nouvel audit pour pouvoir la conserver. ■



Ça tourne... pour les 63^{es} Rencontres régionales du cinéma amateur !



L'UCV7⁽¹⁾, qui regroupe les clubs de cinéastes amateurs implantés en Rhône-Alpes et en Auvergne, organise chaque année ses rencontres dans une ville de la région. Pendant un week-end, de 35 à 40 films sont ainsi mis en compétition. Cela permet surtout un échange fructueux entre passionnés du cinéma : réalisateurs, acteurs, organisateurs...

En 2011 c'est la Caméra Moulinoise⁽²⁾ qui organise ces Rencontres, elles se dérouleront dans notre agglomération à la salle ISLEA à Avermes les 1^{er}, 2 et 3 avril 2011. Coup de projecteur...

UNE LIBERTÉ TOTALE DE TON ET DE SUJET

Ces rencontres sont devenues incontournables tant elles sont de qualité et chaleureuses. Elles n'ont pas de thématique. Les cinéastes amateurs qui proposent leurs films à la compétition ont sujet libre. **Et la liberté donne la diver-**

sité ! Le public, qui est convié aux projections, aura l'occasion de voir aussi bien des films de voyage, que des reportages, des fictions ou des films minutes (1 mn pour exprimer une idée, une émotion !). Et dans des formats multiples : HD, 16/9... Tous les films projetés sont d'une durée inférieure à 30 mn (en moyenne 15 mn).

UNE VÉRITABLE COMPÉTITION

On n'est certes pas à Cannes, mais les rencontres sont aussi une compétition. Avec un jury composé de membres confirmés sous la présidence d'une personne venant d'une autre région, qui délibère et établit un palmarès. Les films retenus sont ensuite soumis à un concours national à Bourges chaque année en septembre. Bien évidemment, nous sommes (un peu) chauvins, et nous aimerions bien voir triompher un Moulinois. Sur le site de Moulins Communauté (<http://www.agglo-moulins.fr/>), nous vous invitons à découvrir un portrait de

M. Daniel Laccassagne, qui diffusera lors de ces rencontres une fiction adaptée d'un conte de Maupassant, « Une vente », avec costumes et figurants. « Exercice » assez rarement montré !

Les projections se feront le vendredi soir de 21 h à 23 heures, le samedi de 9 h à 12 h de 14 h à 18 h 30 et de 21 h à 23 heures.

Le dimanche matin est réservé aux échanges entre les auteurs et les spectateurs, ensuite lecture du palmarès, remise des prix et repas de clôture. Ce sera donc une grande fête de la vidéo, organisée avec le plus grand plaisir par la Caméra Moulinoise. ■

(1) Union de Cinéma et Vidéo de la 7^e région. Regroupe les clubs de cinéastes amateurs affiliés à la Fédération Française de Cinéma Vidéo (FFCV)

(2) Créée en 1951 par un groupe de passionnés, la Caméra Moulinoise a su, au fil des années, s'adapter aux différentes techniques du cinéma avec des personnes toujours à la recherche des nouvelles évolutions.



Thierry Asseloos face à la Génération 98

Thierry Asseloos entouré, de gauche à droite, par Lasana, Gabin, Victor, Rémy, Nicolas et Florian.



Le 7 mai prochain au stade Hector Rolland de Moulins, aura lieu le match France - États-Unis des moins de 20 ans (U20). À cette occasion, Ensemble a rencontré Thierry Asseloos, entraîneur adjoint de l'équipe de France U20, et également Conseiller technique départemental de l'Allier. Et comme il a l'habitude de travailler avec des jeunes sportifs, nous avons pensé le faire interviewer par six jeunes footballeurs de l'agglomération. Leurs points communs : ils sont tous passionnés de foot et nés en 1998 (la plus belle année du football français) ⁽¹⁾. Dialogue entre spécialistes !

Comment a été choisie Moulins comme ville hôte ?

Thierry Asseloos : *Étant Conseiller technique de l'Allier, j'ai proposé de le faire dans le département. Pour le choix du stade, nous avons privilégié la capacité d'accueil. Selon ce critère, le stade Hector Rolland convenait à ce type de match.*

Pourquoi avoir choisi les États-Unis comme adversaire pour ce match amical ?

Thierry Asseloos : *En fait, nous avons adressé une invitation à l'Espagne, que nous avons battue en finale du dernier championnat d'Europe ⁽²⁾, mais ils ne nous ont pas répondu. Nous avons déjà rencontré des équipes africaines, européennes ou encore asiatiques et sud-américaines. Mais l'équipe de France U20 n'avait jamais rencontré d'équipe nord-américaine. L'équipe des États-Unis a maintenant un très bon niveau et un style de jeu spécifique auquel il est pertinent de se confronter avant la Coupe du monde des U20 qui aura lieu en Colombie en juillet prochain.*

En quoi consiste votre rôle d'entraîneur adjoint ?

Thierry Asseloos : *C'est un rôle assez varié. Je donne des conseils à l'entraîneur principal ⁽³⁾ qui quelquefois les suit ! Par exemple, en 2008 l'Espagne devient championne d'Europe U17 en battant l'équipe de France sur un score sans appel 4 à 0. Physiquement, l'Espagne était la plus forte ! L'entraîneur avait fait tourner ses effectifs, nous non. Pour l'euro 2010, j'ai conseillé de bien faire tourner l'effectif, même avec les risques que cela faisait peser sur notre qualification. Je ne sais si cela a été la clé de notre succès, mais nous avons gagné ! Je voyage aussi dans toute la France voir des matches pour détecter des joueurs pour l'équipe de France. Je participe bien sûr aux entraînements, c'est quelquefois même moi qui les mène. Je fais également tous les échauffements. Je gère les équipements. Je prépare la valise des joueurs afin qu'ils aient l'esprit tout occupé par leur objectif sportif.*

Quels conseils pourriez-vous nous donner pour réussir dans le football ?

Thierry Asseloos : ***Mon premier conseil, ce serait de travailler à l'école !** Car tout d'abord il faut penser à sa reconversion, la très grande majorité des footballeurs sont dans l'obligation de trouver un emploi quand leur carrière de footballeur est terminée. Ensuite, on a besoin d'avoir un certain niveau de connaissances pour réussir dans ce milieu très concurrentiel. Enfin, l'école développe des qualités intellectuelles qui sont très utiles sur un terrain ! **Ensuite même si on a de grandes qualités naturelles, si on ne les travaille pas, on se fera dépasser par d'autres qui sont plus travailleurs. Il est très difficile de devenir un joueur professionnel.** La sélection est impitoyable. Par exemple, sur les 60 joueurs qui ont été en 1^{re} année U16, il n'en reste que huit dans l'équipe actuelle U20.*

Comment allez-vous préparer le match qui aura lieu à Moulins ? et quels sont les atouts de votre équipe ?

Thierry Asseloos : *Il s'agit de l'un des derniers matches avant la Coupe du monde. Il est donc d'importance ! On va s'appuyer sur le groupe champion d'Europe. Les joueurs sont d'un très bon niveau. Notre équipe possède de grandes individualités. Comme Gaël Kakuta, qui joue déjà à Chelsea, Gueida Fofana au Havre, Francis Coquelin à Arsenal ou encore Timothée Kolodziejczak à l'Olympique lyonnais. Mais on met en avant la force collective depuis le départ. On a un groupe solidaire. Il a du plaisir à être ensemble. **Notre force c'est le collectif.***

Vous pourrez suivre l'intégralité de l'entretien entre nos six journalistes en herbe et Thierry Asseloos sur notre site : www.agglo-moulins.fr/

(1) La France devient championne du monde de football.

(2) Victoire de l'équipe de France des moins de 19 ans (U19) 2 à 1.

(3) Francis Smerecki

La loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, organise la publication de tribunes politiques dans les magazines des collectivités territoriales. Les propos tenus dans cette tribune engagent la seule responsabilité des membres du groupe qui la propose. Ouverte aux seuls groupes politiques officiellement constitués, sur les 71 membres du Conseil communautaire, 11 ont souhaité s'inscrire dans cette démarche.

Il faut le savoir

Jusqu'à cette année, la seule ressource fiscale de la Communauté d'Agglomération était la Taxe Professionnelle (TP) payée par les seules entreprises.

Le nouveau « panier fiscal » des intercommunalités comptera sept ressources différentes dont quatre d'entre elles émaneront des impôts économiques. L'autre partie de la recette proviendra de transferts de taxes perçues par d'autres collectivités :

- La part de la Taxe d'Habitation (TH) que touchait le département ainsi qu'une partie des frais de gestion prélevés par l'État.
- La part de Taxe sur le Foncier Non Bâti (FNB) que percevaient le département et la région
- Une taxe additionnelle sur le Foncier Bâti (FB).

Cette refonte du système impliquant la participation des habitants aux finances de l'agglomération est un véritable bouleversement puisque les ménages deviennent les premiers contributeurs. Par ailleurs, sur ces nouvelles ressources fiscales, la variation du taux

Le ministre chargé des Collectivités locales, Philippe Richert, veut supprimer en deux ans 10 000 à 11 000 syndicats de communes, soit les deux tiers des 15 300 existants. Cela est extrêmement grave ! Ces syndicats, dans leur immense majorité, apportent de réels services aux populations. L'expérience montre que réduire le nombre est pratiquement impossible. Cela présage des suppressions autoritaires et donc des services publics en moins pour nos concitoyens. Cette prétendue mesure d'économie va détruire le tissu local. Des commissions départementales de coopération intercommunale vont être mises en place. Soyons exi-

de cotisations des entreprises (Cotisation Foncière des Entreprises) ne pourra se faire qu'avec un accompagnement obligatoire de variation de taux de la TH. Ainsi la réforme a fait de l'impôt sur les ménages la seule variable d'ajustement des ressources fiscales communautaires.

Or, compte tenu de cette nouvelle donne, des difficultés et des contraintes que connaissent bon nombre de nos concitoyens, l'objectif est de ne pas accroître la pression fiscale des ménages. La vigilance s'impose quant aux choix et aux coûts des projets proposés et bon nombre d'options restent à définir afin d'aboutir à un équilibre de gestion et d'actions associant prudence budgétaire et volonté de développement.

Groupe des élus socialistes et apparentés :

Jean-Michel Bourgeot, Daniel Delassalle (Président), Alain Guyet, Jean-Michel Laroche, Jacques Lahaye, Didier Pinet.

geants pour que puisse s'exprimer et s'y faire entendre l'opinion des élus, de la population. L'année 2011 sera rythmée par l'élaboration de ce schéma qui devra être achevé au plus tard le 31 décembre 2011.

Déjà, dans chaque préfecture, les nouveaux découpages à appliquer aux communes ou intercommunalités sont prêts. Ces redécoupages ne seront en effet pas neutres économiquement et politiquement.

Groupe des élus communistes et républicains :

Jacques Cabanne, Liliane Gaulmin, Gilbert Lartigau, Yannick Monnet, Gilles Parnière (Président)

RETOUR SUR IMAGES

Gare à la passerelle.
 Dans la nuit du 8 au 9 mars derniers, a été installée la passerelle de la gare de Moulins. Elle s'inscrit dans le cadre du Pôle d'échanges Intermodal qui va profondément transformer l'aspect de la gare. Plus moderne, plus pratique et offrant plus de services.



300 000^e visiteur du CNCS : le 24 février dernier, c'est dans une ambiance décontractée que le CNCS a fêté son 300 000^e visiteur en cinq ans d'existence. Un chiffre exceptionnel !

Passeport Jeunes : Toujours le même succès pour cette opération. C'est plus de 200 passeports qui ont été vendus. Ici les participants à l'atelier Théâtre.



■ **MOULINS COMMUNAUTÉ**

✉ 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 1625
 03016 Moulins Cedex
 ☎ 04 70 48 54 54 Fax : 04 70 48 54 49
 @ www.agglo-moulins.fr

> **Assainissement**

☎ 04 70 48 54 60 Fax : 04 70 48 54 69

N° d'urgence assainissement

☎ 06 08 83 16 07 (hors horaires bureau)

> **Centre aqualudique l'Ovive**

✉ Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
 ☎ 04 70 34 04 05

> **École de musique**

✉ 5, place Maréchal de Lattre de Tassigny - 03000 Moulins
 ☎ 04 70 44 09 99 Fax : 04 70 20 49 18

> **Stade d'athlétisme**

✉ Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
 ☎ 04 70 34 24 99

> **Bibliothèque Multimédia Communautaire**

✉ 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny - 03000 Moulins
 ☎ 04 43 51 00 00 Fax : 04 43 51 00 01

■ **TRANSPORTS**

> **Boutique Aléo**

✉ Place Jean Moulin - 03000 Moulins
 ☎ 04 70 20 23 74 @ www.busaleo.fr

> **Transports à la demande Aléo :**

0800 20 24 43 (N° vert)

> **Aléo Transport de Personnes à Mobilité Réduite :**

0800 20 24 43 (N° vert)

> **TADéal : Transport à la Demande interurbain :**

0800 800 966 (N° vert)

■ **SICTOM NORD ALLIER**

RD 779 - Lieudit « Prends-y Garde »
 03230 Chézy
 ☎ 04 70 46 77 19 Fax : 04 70 44 38 87
 www.sictomnordallier.fr

■ **OFFICE DE TOURISME DE MOULINS ET SA RÉGION**

✉ 11, rue François Péron
 BP 641 - 03006 Moulins Cedex
 ☎ 04 70 44 14 14 Fax : 04 70 34 00 21
 @ www.pays-bourbon.com

► **CONCERT
RICHARD BAILLY
LE 5 AVRIL À 21H**

« Master class batterie » : un maître du genre nous fait la classe et revient à Isléa pour la seconde fois. Ce batteur a démontré son talent accompagné par différents artistes et **avec l'École de musique de la Communauté d'Agglomération de Moulins**. Depuis plus de trente ans, il sillonne les routes avec les plus grands : Eric Clapton, Steve Winwood et Incognito pour ne citer qu'eux. Cette fois, c'est seul qu'il investira la scène afin de nous faire partager ses expériences, de répondre aux éventuelles questions sur la batterie mais aussi sur la vie de musicien international.

Billetterie et réservation : ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Réservation téléphonique au 04 70 34 23 65 ou par mail : islea.saisonculturelle@orange.fr.

Le jour du spectacle, l'accueil et la billetterie sont fermés en journée, ils sont ouverts une demi-heure avant le début de la représentation.

► **POUR LES AMOUREUX
DES BANCS POÈMES
À SOUVIGNY
EXPOSITION DU 22 MAI
AU 30 SEPTEMBRE
À SOUVIGNY
INAUGURATION LE 28 MAI**

L'idée a germé en 2008 au sein de l'association 2A2B ; les artistes cherchaient un thème d'inspiration commun pour réaliser des œuvres qui sortent de la salle d'exposition traditionnelle et

« parlent » plus directement au public, ne serait-ce que par leur fonction utilitaire. Le thème du « Banc Poème » est apparu naturellement, mêlant étroitement objet plastique et poésie.

Cette troisième édition organisée pour 2011 va encore rassembler des créateurs venus de tous horizons pour combiner les mots et les couleurs, les formes et les matériaux, et proposer aux visiteurs un nouveau parcours où chaque « Banc Poème » raconte son histoire et propose un point de vue sur les paysages de cette belle cité.

Les bancs seront installés du 22 mai au 30 septembre dans les rues, ruelles et places de Souvigny, ainsi que dans les jardins du Prieuré et aux Ateliers du Chapeau Rouge, où les salles d'exposition abriteront également les créations plastiques déclinant ce thème sur des supports plus fragiles.

Cette édition 2011 accueillera à nouveau les jeunes talents avec, pour la deuxième année consécutive, la participation du **Lycée des Métiers d'Art d'Yzeure** et, pour la première fois, l'organisation fin avril d'une semaine d'atelier collectif ouvert à tous... **Une exposition pour marcher, s'asseoir et rêver.**



AGENDA

Avril

► **Du 1 avril au 3 avril**
63^{es} Rencontres régionales de l'UCV7 Cf. p.18

► **Le 6 avril**
Maison Mantin :
le mobilier de la maison



À 10h (également les 14, 22 et 26 avril)
Visite guidée : le triomphe de l'éclectisme (durée 1 h 45). De la commode Louis XIV au guéridon Empire, du fauteuil estampillé au lit à colonne, revisitez l'histoire du mobilier à travers les collections de Louis Mantin. Une façon originale de découvrir les styles qui ont marqué l'ameublement des châteaux de la Renaissance à la Belle Époque.
Tarifs : 5 €

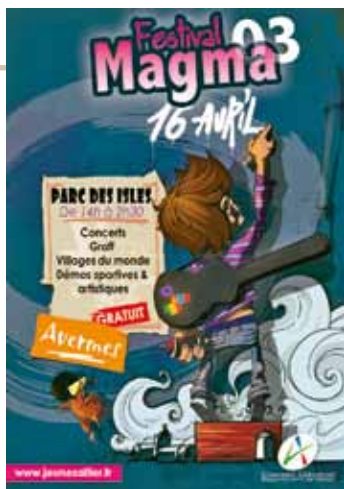
► **Le 7 avril à 21h**
Concert Miss White and the Drunken Piano
Un trio merveilleusement jubilatoire. Miss White and the Drunken Piano se présente comme une révélation de la scène française. Particulièrement moderne, la musique distillée ouvre les portes d'un univers audacieux.

Tarif : 12 €, Isléa, avenue des îles, 03000 Avermes
Contact : islea.saisonculturelle@orange.fr
Tél : 04.70.34.23.65

► **9 avril**
Championnat national cycliste des élus
Avermes, complexe Isléa, rue du Stade.

► **Le 12 avril**
Lancement des Balades des 4 Saisons
Une fois de plus et pour votre grand plaisir, les Offices de tourisme de Moulins, Bourbon-l'Archambault et Lurcy-Lévis réitèrent pour cette année, l'opération des Balades des 4 Saisons. Le principe original des Balades des 4 Saisons est de vous proposer de découvrir gratuitement mais sur réservation, des lieux habituellement peu accessibles au grand public. Chaque visite donne lieu à des échanges passionnés, où des professionnels et des particuliers vous font partager généreusement leur savoir-faire. Le programme est à votre disposition dans chaque office participant à l'opération. Pour notre agglomération : Office de tourisme de Moulins et sa région
04 70 44 14 14
www.moulins-tourisme.com/

► **Le 15 avril à 21h**
Concert Manish Boys
Rare à la cave, le blues est de retour avec Mojo Bruno et ses complices. Chant, Dobro, guitares, harmonica, batterie... Ces Toulousains prouvent que le Chicago Blues est toujours aussi vivant.
Jazz Club, cave de l'Hôtel Demoret, 03000 Moulins.



► **Le 16 avril de 14h à 23h30**
Festival Magma 03

La 2^e édition du festival Magma 03 vous propose en soirée un plateau de 4 DJ's électro avec : en première partie, Galaktyk Cowboy, Dr S & Mr Ka (Moulins), et en « tête d'affiche » Beat Assailant (Paris) et Missill (Paris). L'entrée pour le concert en soirée est gratuite. Mais, il faut vous munir d'un billet. Si vous êtes mineur, une autorisation parentale est obligatoire.
Renseignements : Missions Locales-PLJ- Centres Sociaux Ruraux. Parc des Isles-Avermes.

► **23 avril à 20h30**

« **Hiroshima mon amour** »

Adaptation pour la scène par Julien Bouffier du chef-d'œuvre réalisé par Alain Resnais, scénario et dialogue Marguerite Duras.

*Zeurespace, route de Montbeugny, 03400 Zeure
Tél. : 04 70 48 53 73
billetterie.culture@ville-zeure.com*

► **24 avril**

Chasse aux œufs et une journée collectionneur à l'hippodrome

Hippodrome de Moulins, allée des soupirs, 03000, Moulins
Renseignements : 04 70 44 33 47

► **Du 30 avril au 1^{er} mai de 10h à 18h**

Salon des Plantes Cf. p.18

*Tarif : 2 euros
Le Prieuré, 03210 Souvigny*

Mai

► **Le 10 mai à 20h30**

Concert Hugues Aufray

Il vient nous présenter l'album *New Yorker* en hommage à Bob Dylan.

Théâtre de Moulins, Rue Candie, 03000 Moulins

Info : 04 70 44 44 21

► **Du 11 mai au 17 mai**

20^{es} Journées Nature

Les Journées Nature fêtent leurs 20 ans et vous invitent à un voyage « De la terre à nos assiettes ».

*Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Isléa, avenue des Isles, 03000 Avermes
Service Culturel : 04.70.34.23.65*

► **Le 13 mai**

Courses de l'Hippodrome en mai

Course de trot à partir de 12h. Réservations au 04 70 44 33 47 et les jeux de courses au 04 70 34 17 60.

Hippodrome de Moulins, Allée des Soupirs, 03000 Moulins

► **Le 14 mai**

Nuits européennes des musées au CNCS

Visite libre de l'exposition. À l'auditorium, présentation de pièces électro-acoustiques réalisées autour de l'exposition en partenariat avec l'École de musique de Moulins Communauté.

Entrée gratuite de 19h à 23h30.

Centre national du costume de scène, Espace Villars, 03000 Moulins.

► **Le 22 mai**

Courses de l'Hippodrome en mai

Course de galop à partir de 12h. Avec la Foire aux vins et aux fromages.

Réservations au 04 70 44 33 47 et les jeux de courses au 04 70 34 17 60.

Hippodrome de Moulins, allée des Soupirs, 03000 Moulins

► **22 mai**

La fête de l'hippodrome

La fête de l'hippodrome avec de nombreux cadeaux et animations pour tous (opération régionale menée sur 13 hippodromes)

Plus d'informations sur <http://www.leshippodromesducentreest-enfete.com>

► **Le 26 mai à 21h**

Concert Les Fatals Picards

Du rock, de l'humour, de l'autodérision... Un cocktail explosif.

Contact : Service culturel :

04 70 34 23 65

Islea.saisonculturelle@orange.fr

Isléa, avenue des Isles, 03000 Avermes.

► **Le 28 mai à 21h**

Concert Big Band's Moulins Cusset

En partenariat avec l'École de musique de Moulins Communauté et en association avec l'École de musique de Cusset. Ils délivreront le travail musical d'une année complète avec les élèves mais également avec des musiciens de jazz français plusieurs fois récompensés par les Victoires de la musique.

► **Du 16 mai au 12 juin**

Concert de l'Indépendante

à 20h30 le 11 juin et à partir de 10h le 12 juin

La Société musicale « L'indépendante » de Bessay-sur-Allier, créée en 1911, organisera, à l'occasion de son centenaire, une grande manifestation qui se déroulera les 11 et 12 juin avec en invité, la « Lyre Avermoise », l'Harmonie de Varennes-sur-Allier, la Banda'mi

de Montaigu-en-Combrailles et en Musique d'honneur, le Bagad de Roanne « Avel Mor ».

*Charnes Contact : Office du tourisme - 03210 Marigny
04 70 34 00 21*

bienvenue@pays-bourbon.com

Juin

► **Du 16 au 19 juin**

Festival international Cinéma et costume

Le Festival est l'occasion exceptionnelle de découvrir le travail des créateurs de costumes, de mieux saisir l'importance du costume dans la construction d'un univers et l'évolution des personnages. La Compétition propose des longs métrages inédits en salle, pour la plupart sans distributeur en France, l'occasion de découvrir des films ignorés par les circuits de distribution. Cette année, le Président du festival sera le cinéaste Daniel Vigne (césar du meilleur scénario pour *Le Retour de Martin Guerre*). Films projetés au cinéma Le Palace. Avec des projections exceptionnelles au Théâtre de Moulins et au CNCS.

► **Du 23 juin au 17 septembre**

Exposition Carmen Novo

Artiste brésilienne, ex-résidente de Shakers lieu d'Effervescence à Montluçon, Carmen travaille plusieurs techniques, comme le dessin, la peinture, la broderie ou la photographie. Vernissage mercredi 22 juin à 18h. Exposition gratuite. Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h. Mercredi de 9h à 12h et 14h à 19h. Samedi de 9h à 12h. Pour les groupes, sur rendez-vous, accueil les matins.

La Passerelle, place C. Wormser, 03000 Avermes.

Contact : 04 70 46 62 43

mediatheque@mairieavermes.fr

Venez surfer sur la nouvelle vague de Moulins Communauté !



Plus d'informations

Plus d'images

Plus d'interactions

www.agglo-moulins.fr